

L'Association de la Course des Terrils et ses partenaires s'engagent à

Thème 1 : Le respect de l'environnement

- Nettoyer les cheminements empruntés avant et après les courses (déchets, balises, ...).
- Ne pas utiliser de véhicules à moteur le jour des courses excepté pour les secours et les ravitaillements.
- Respecter le calme de la forêt et n'y installer aucune sonorisation.
- Réduire le volume sonore sur le site de la manifestation (départ, stands).
- N'éclairer que les secteurs d'accueil du public et diriger les lumières vers le sol pour les secteurs en lisière forestière. Seuls le château de La Princesse et le Chevalement seront mis en valeur par jeu de lumière.
- Limiter les besoins en électricité en favorisant des ampoules basse consommation aux endroits où la lumière sera indispensable.
- Emprunter uniquement les chemins existants.
- Contourner les zones protégées.
- Transmettre les parcours au PNR, à l'ONF au moins 4 mois avant la manifestation.
- Veiller au choix des parcours et à la réalisation de l'étude d'incidence.
- Utiliser uniquement des vélos pour ouvrir les courses.
- Baliser les parcours à la chaux et ne pas utiliser pas de rubalise.
- Ne pas utiliser de véhicule à moteur pour le balisage des parcours
- Limiter le nombre de participants selon les courses :

Les Allumés (9km) : 1500 participants
 La Cafougnette (57 km) : 300 participants
 La Familiale (3 km) : 500 participants
 La Furtive (9km) : 1500 participants
 L'Authentique (16 km) : 1500 participants
 La Sauvage (25 km) : 1500 participants
 Les P'tits Quinquins (700 à 1200 m) : 500 participants
 La Rando des Terrils (10 km) : 500 participants

Thème 2 : La sensibilisation

- Développer, sur le site de la manifestation, l'information et la sensibilisation sur les milieux naturels traversés et les richesses patrimoniales du territoire (expositions, stands,...).
- Inciter le public, via les différents supports de communication, à la découverte des richesses du territoire.
- Inciter les participants au respect des milieux naturels traversés par un engagement sur le coupon d'inscription à l'évènement et par affichage sur le village des courses.
- Prévoir un temps de sensibilisation pour l'ensemble des bénévoles, des partenaires, des mécènes.
- Communiquer via les différents supports de communication sur les engagements pris au travers de cette charte.

Thème 3 : L'organisation d'une bonne gestion des déchets

- Réduire les déchets en utilisant des gros conditionnements.
- Limiter l'utilisation de bouteilles plastiques par l'installation de rampes d'eau à l'arrivée.
- Organiser le tri sélectif des déchets avec les containers de la CAPH.
- Disposer de poubelles sur les points de ravitaillements.
- Limiter la quantité de cannettes en utilisant des fûts.
- Placer des cendriers sur le site de la manifestation.
- Développer les actions visant à la réduction de déchets (vaisselle,...)

Thème 4 : L'accueil du public et des participants

- Utiliser si possible les produits locaux et bio (viande, légumes, fromages,...) lors des repas le jour de la manifestation.
- Mener une réflexion collective visant à améliorer l'accueil des participants et leur famille.
- Valoriser les structures d'accueil existantes (hébergeurs, restaurateurs) auprès des participants.
- Proposer des visites et découvertes du territoire aux participants et à leurs familles.

Thème 5 : Les transports

- Développer des actions visant à limiter les déplacements individuels (navettes,...).
- Mettre en place un système d'incitation au co-voiturage et transport en commun.
- Organiser les parkings et stationnement.

Thème 6 : La communication

- Limiter les supports papier.
- Privilégier les imprimeurs respectant la charte « Imprim'vert ».
- Encourager les inscriptions en ligne.
- Accompagner la promotion et la valorisation de l'évènement.

Thème 7 : Le matériel adapté

- Réutiliser chaque année le matériel d'intendance (flèches, banderoles, calicots ...).
- Emprunter du matériel communautaire.

Thème 8 : L'accessibilité

- Rendre la manifestation accessible à un large public (enfants, personnes en situation de handicap grâce aux différentes courses proposées et aux joëlettes ...).
- Rendre la manifestation accessible à tous par un coût d'inscription peu élevé et la gratuité des courses pour les enfants.

Thème 9 : Le suivi et l'évaluation

- Participer au comité de pilotage de suivi de cette charte.
- Dresser un bilan des engagements et le valoriser.
- Estimer l'impact économique de la manifestation sur le territoire.

L'Association de la Course des Terrils

ses partenaires

Monsieur Philippe VENDEVILLE
Président de l'association de la Course des Terrils

Monsieur Aymeric ROBIN
Maire de Raismes

Monsieur André LEPRETRE
Président de l'Office du Tourisme
de la Porte du Hainaut

Monsieur Alain BOCQUET
Président de la Communauté d'agglomération
de la Porte du Hainaut

Monsieur Michel LEFEBVRE
Président du Syndicat mixte de gestion
du Parc naturel régional Scarpe-Escout
Maire de Millonfosse

Monsieur Bertrand WIMMERS
Directeur de l'agence régionale Nord-Pas-de-Calais
de l'Office national des Forêts

Madame Elisabeth GONDY
Présidente de l'Office du Tourisme et des Congrès
de Valenciennes Métropole

Monsieur Jean-René LECERF
Président du Conseil Départemental du Nord

Raismes, le 10 septembre 2015

Charte d'engagement pour une manifestation éco-responsable 2015 - 2016 - 2017



La Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escout 2010-2022 fixe des objectifs cohérents de développement du territoire définis collectivement par l'ensemble des signataires : les 58 communes classées, les établissements de coopération intercommunale, le Département, la Région et l'Etat.

La Mesure 32 «Développer et structurer une offre de tourisme et de loisirs originale et durable» veille à offrir des loisirs respectueux des milieux naturels et des paysages accessibles à tous.

Dans le cadre de cette mesure, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escout propose aux organisateurs d'événements de s'engager à la mise en place de manifestations «éco-responsables».

C'est dans ce contexte que l'association de la Course des Terrils renouvelle pour trois ans la «Charte d'engagement pour une manifestation éco-responsable».

La Course des Terrils, créée il y a 32 ans, est devenue un événement sportif et familial majeur rassemblant chaque année près de 7000 coureurs sur les terrils de la forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers le dernier week-end de septembre.

S'associant à la signature, la Ville de Raismes, commune classée du Parc naturel régional Scarpe-Escout, le Département du Nord, la Région Nord-Pas de Calais, l'Office de tourisme de la Porte du Hainaut, l'Office de tourisme et des congrès de Valenciennes Métropole et l'Office national des forêts affirment leur volonté d'accompagner l'association de la Course des Terrils dans la mise en oeuvre, pour les trois années à venir, des actions prévues dans la Charte d'engagement.



OFFICE DE
TOURISME
LA PORTE DU HAINAUT

